

Section européenne 2021-2022

Depuis septembre 2017, **l'inscription en section européenne est de la seule compétence du chef d'établissement**. La sélection se fait parmi les élèves du secteur affectés au lycée et qui ont demandé une section européenne et parmi les élèves hors secteur, affectée au lycée par dérogation et ayant demandé une section euro.

La capacité d'accueil des sections euro anglais est de 24 élèves.

L'inscription en **section européenne impose un engagement** à suivre cette option **durant toute la scolarité au lycée**, la participation aux échanges, sorties et projets menés au sein de ces sections. Elle nécessite également une motivation certaine et une **capacité de travail** suffisante, permettant à terme **d'obtenir le baccalauréat avec la mention « section européenne »**.

Candidatures en section européenne :

- Pour tout élève, dans la fiche de vœux à remplir en 3^{ème} fin mai début juin, il faudra demander le lycée Marie de Champagne (section euro anglais).
- Pour les élèves hors secteur une demande de dérogation (dossier à demander à votre collège) sera à transmettre à votre collège qui l'adressera ensuite à l'inspection académique. Attention aux dates limites de réception des dossiers de demandes de dérogation et informations communiquées par votre collège.
- chaque candidat devra adresser par courrier au lycée Marie de Champagne (mentionner sur l'enveloppe « candidature section euro ») les **2 premiers bulletins de troisième 2020/2021**. La date limite de réception des demandes est fixée au **vendredi 11 juin**.
- Les disciplines enseignées en anglais sont les mathématiques ou l'histoire-géographie. Après quelques semaines, chaque élève choisira la matière qu'il suivra jusqu'au baccalauréat.
- La commission de sélection des candidats à une section européenne se réunira ***fin juin*** et un courrier vous sera remis dans le dossier d'inscription pour vous informer de l'inscription ou non de votre enfant en section européenne. Aucun recours ne sera possible.

Le Proviseur



Hervé BORD

Rentrée septembre 2021 en classe de seconde

Candidature en section européenne anglais

Dossier de candidature à adresser par courrier au lycée avant le 11 juin 2021, date limite de réception.

*Lycée Marie de Champagne « section européenne »
13 rue de la Reine Blanche
10000 Troyes*

Nom et prénom de l'élève :

Etablissement fréquenté en 3^{ème} :

Choix de la DNL : Mathématiques ou Histoire-Géographie

Joindre les 2 premiers bulletins scolaires de l'année de troisième.

La commission de sélection en section européenne, sous la présidence du chef d'établissement, procédera au choix des élèves retenus. Cela signifie bien que l'affectation au lycée Marie de Champagne des élèves de secteur ou par dérogation ne garantit pas une inscription en section européenne. Un élève ayant demandé une dérogation pour « parcours scolaire particulier » et inscrit en section européenne, ne pourra abandonner la section ultérieurement.

L'inscription en section européenne vaut un engagement pour toute la scolarité au lycée.

Aucun recours ne sera possible.

Des candidats non retenus pourront éventuellement intégrer la section européenne suite à des départs d'élèves pour dérangement, orientation dans un autre lycée... et ceci en fonction de classement établi par la commission.

Nous soussignés avons en pris connaissance des modalités d'inscription en section européenne au lycée Marie de Champagne,

Le 2021

Nom prénom de l'élève :

Signature

-

Nom et prénom du ou des responsable(s) :

Signature(s)

-

-